



Orchies, le 30 mars 2012

“SE CONSTRUIRE UN AVENIR ET DEVENIR CITOYEN”

Aux **Parents d'élèves de CM2**

Objet : Admission en section bi-langue « anglais- allemand » Année scolaire 2012 / 2013.

La maîtrise des langues vivantes constitue l'une de nos grandes priorités. C'est dans cet esprit qu'a été créée la section bi-langue « anglais-allemand »

**Qu'est-ce que la section bi-langue ?**

Le collège DU PEVELE propose une option bi-langue de la 6ème à la 3ème avec un apprentissage simultané de l'anglais et de l'allemand. A la différence du parcours habituel où les élèves ont 4 heures d'anglais par semaine en 6ème, les élèves de la section bi-langue bénéficient de 6 heures d'enseignement (3 heures dans chacune des deux langues). Il en sera ensuite de même en 5ème 4ème et 3ème. Cet enseignement est en fait un apprentissage précoce de la seconde langue vivante habituellement débutée en 4ème. La deuxième langue commencée dès la classe de sixième devient alors la LV2 obligatoire en quatrième. La continuité du parcours d'apprentissage pour l'élève étant une priorité, cette cohérence repose donc sur l'engagement des parents dans la durée de la scolarité de l'élève.

**Quel est l'avantage par rapport au parcours « classique » ?** Apprendre deux langues en parallèle permet à l'élève d'avoir plus de temps (4 ans au lieu de 2 ans) pour apprendre une deuxième langue et ainsi d'enrichir ses connaissances et de favoriser sa curiosité intellectuelle. L'intérêt à long terme est un atout non négligeable pour la poursuite d'études car les élèves auront ainsi de nombreuses possibilités lors de l'entrée en 2nde au lycée.

**Les élèves ne risquent – ils pas de confondre les deux langues ?** Non. L'enseignement en section bi-langue n'est pas qu'une simple juxtaposition de deux enseignements. Il existe de nombreux points de convergence entre les deux enseignements. Les acquis d'une langue profitent à l'autre langue ce qui conduit à un gain de temps dans l'apprentissage des 2 langues étrangères. Les élèves progressent plus vite.

**A qui cet enseignement est-il destiné ?** Les élèves de 6ème recevant 6 heures de cours au lieu des 4 heures dispensées pour l'apprentissage d'une seule langue, un peu plus de travail est donc nécessaire mais tout à fait faisable pour des élèves courageux, motivés, curieux et sérieux. *La section bi-langue regroupe 30 élèves qui sont répartis dans 3 classes de 6ème puis deux classes en 5ème 4ème et 3ème.* Les options (latin, grec, section européenne anglais, option scientifique) sont possibles pour ces élèves.

**Admission des élèves en section « bi-langue » :** Les parents font acte de candidature en remettant le coupon retour ci – dessous à l'enseignant de CM2 qui le renverra au collège DU PEVELE avant le VENDREDI 01<sup>er</sup> JUIN 2012. La sélection s'effectuera lors de la réunion d'harmonisation pour l'entrée en 6ème à la lecture de la fiche individuelle de liaison école – collège, le bilan de fin de cycle sera analysé. Il sera également tenu compte de l'avis des enseignants de primaire notamment en ce qui concerne le socle commun des compétences et de connaissances attendues à la fin de CM2. Les familles seront ensuite avisées par courrier de la décision du chef d'établissement avant le 13 juillet 2012.

Le Principal  
 P. LAGNEL

.....  
 Je soussigné (e) :.....  
 Adresse :.....  
 Responsable légal de l'élève :.....  
 Sollicite son inscription en 6<sup>ème</sup> bi-langue Anglais- Allemand.

Date et signature des parents :